

REPUBLIQUE DU NIGER

Ministère de l'Éducation Nationale

\*\*\*\*\*



Le Ministre de l'Éducation Nationale a l'honneur de vous adresser par la présente le rapport annuel de l'enseignement primaire pour l'année scolaire 2023-2024.

En vous remerciant de votre attention, je prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération.

Le Directeur de l'Éducation Nationale

M. le Directeur de l'Éducation Nationale

M. le Directeur de l'Éducation Nationale

Le Directeur de l'Éducation Nationale a l'honneur de vous adresser par la présente le rapport annuel de l'enseignement primaire pour l'année scolaire 2023-2024.

**Madame la Présidente,**

Permettez-moi tout d'abord de vous adresser mes vives félicitations pour votre élection à la présidence de la 49<sup>ème</sup> session de la Commission de la population et du développement.

Ces félicitations s'adressent également aux autres membres du bureau.

Je voudrais également remercier le Secrétaire général pour

l'abondante documentation qu'il a bien voulu mettre à la

**Madame la Présidente,**

Ma délégation s'associe aux déclarations faites par l'Afrique du Sud au nom du Groupe des 77 et la CHINE et l'Ouganda au

l'hygiène adéquate des besoins fondamentaux de la population en

général, ainsi que des besoins spécifiques d'un nombre important des jeunes en particulier et, d'autre part, elle est en train d'anéantir tous les efforts de développement entrepris par le Niger.

Cependant, si des investissements stratégiques sont faits notamment dans les domaines de la population, de la santé et

- Apporter un appui technique à l'élaboration du nouveau

cadre national de référence en matière du développement qui remplacera le Plan de développement social et économique (PDES, 2012-2015) ;

Elaborer un cadre national de référence en matière des ODD ;

sera validé à un atelier national d'internationalisation des ODD ;

- Organiser des Enquêtes Démographiques et de Santé et à Indicateurs Multiples (EDSN-MICS) régulièrement ;

Mettre en place un observatoire démographique à Maradi<sup>1</sup> et

d'infrastructures administratives et leurs équipements

l'acquisition des moyens logistiques, la formation et le recyclage des agents ;

- la mise en place de l'Observatoire Nationale de l'Etat Civil (ONEC) ;